PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

mon CSP
ESSENTIEL

STRATEGIE D'ENTREPRISE

Conseil Stratégique Phyto Essentiel

Optimisez vos pratiques phytos

Les + AVANTAGES

> **Vous identifiez des pistes de progrès pour optimiser vos pratiques de protection phytosanitaire.**

> **Vous répondez facilement aux nouvelles exigences en un rendez-vous unique.**

> **Vous bénéficiez d'un service individualisé, avec le regard extérieur d'un conseiller spécialisé.**

Le CSP Essentiel
avec la Chambre d'agriculture de l'Indre vous permet :

> D'établir un état des lieux de l'utilisation des produits phytos sur votre exploitation, en lien avec vos pratiques agronomiques.

> D'identifier vos pistes de progrès en matière de lutte contre les bioagresseurs, de santé et de protection des riverains et de l'environnement.

Tél : 02 54 61 61 61

www.indre.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE INDRE

CSP Essentiel

Optimisez vos pratiques phytos

CIBLER LES ENJEUX MAJEURS

Pointez les principaux bioagresseurs qui concernent vos cultures et vos parcelles. Décrivez vos stratégies actuelles de lutte et de raisonnement

VEILLER À VOTRE SANTÉ

Faites le point sur la manipulation des produits, la protection de l'utilisateur et les alternatives aux produits CMR (cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques)

INTÉGRER L'ENVIRONNEMENT

Identifiez les enjeux sur vos parcelles ou à proximité : riverains, cours d'eau, zone à enjeux biodiversité… Vérifiez que vous respectez les réglementations

RÉDIGER VOTRE PLAN D'ACTIONS

Repérez les méthodes préventives et alternatives pour optimiser vos pratiques. Détaillez le plan d'actions avec votre conseiller

Nous vous accompagnons

MODALITÉS

> Prestation individuelle de la Chambre d'agriculture de l'Indre sur l'exploitation
> CSP réalisé en un seul rendez-vous

LIVRABLES ET DÉLAIS

> Une synthèse avec l'analyse de vos pratiques et votre plan d'actions
> Un justificatif de réalisation du CSP
> Documents remis dans les 8 jours qui suivent le rendez-vous

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture de l'Indre
Service Agronomie
Responsable CSP : Jean-Pierre NICOLET
24 rue des Ingrains
36022 CHATEAUROUX
02 54 61 61 45
agronomie@indre.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE INDRE

UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, SOUS LE NUMÉRO IF01762

Modalités, tarifs et conditions de vente sur demande
©Photo : Gettyimages

SUP.COM.DOC 72.04.01.2023